

Emploi: après 50 ans, tous sur la touche?

Mis en ligne le 04.02.2016 à 06:00



EMPLOI: APRÈS 50 ANS, TOUS SUR LA TOUCHE? 2,9% Le taux de chômage en Suisse des 50 ans et plus en 2015 © Istock / Getty Images, Montage: L'Hebdo

Dossier. Deux ans après le oui à l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse», les difficultés des chômeurs de plus de 50 ans restent entières. Après la prise de conscience et les déclarations d'intention, on attend les actions pour maintenir ou remettre les seniors sur le marché du travail. Espoir: de bonnes pratiques émergent.

«On manquerait d'ingénieurs, ah oui?» Rire jaune de l'ingénieur qui peine à croire les discours officiels, lui qui a passé dix-huit longs mois d'angoisse, un vrai parcours du combattant. Responsable de l'achat et de la maintenance des machines dans une entreprise lémanique employant 400 personnes, cet homme a 57 ans quand, un jour de juin 2013, on lui annonce de but en blanc que son service est dissous et lui-même superflu. Viré, quoi!

Stupéfait, mais déjà conscient qu'à son âge une recherche d'emploi peut ressembler à une longue traversée du désert, il s'arme de courage, se lance sur les réseaux professionnels tel LinkedIn, active ses propres relations. Ses anciens collègues l'avertissent et le recommandent dès qu'un emploi se libère dans leur entreprise, il écrit plus de 300 postulations, qui débouchent sur une vingtaine d'entretiens. Il songe même à vendre sa maison et à émigrer dans un pays où la vie coûte moins cher. Parce que son espoir de retrouver un travail ne tient qu'à un fil. Le fil se déroulera, pourtant, et débouchera sur un emploi début 2015. «Un immense soulagement.»

L'ingénieur a même obtenu un poste à responsabilités, une équipe à diriger et des cours de formation. Lui qui gagnait 11 000 francs par mois a accepté une baisse d'environ 15%, mais largement compensée, à son avis, par davantage de vacances et de très bonnes conditions de travail. A 59 ans, «c'est une nouvelle vie qui commence. J'éprouve une grande satisfaction. Et un sentiment de sécurité, car mon employeur ne licencie pas à partir d'un certain âge, que j'ai dépassé.»

Remettre les seniors, soit les plus de 50 ans, au travail: c'est devenu la formule incantatoire préférée de Johann Schneider-Ammann et des milieux économiques depuis le oui du peuple à l'initiative UDC «Contre l'immigration de masse», le 9 février 2014. Un choc pour l'économie! Jusque-là, elle pouvait puiser sans modération dans une grande réserve de main-d'œuvre étrangère, européenne surtout. La voilà qui devrait se soumettre à des contingents pour limiter l'immigration, avec tout ce que cela implique en bureaucratie et décisions arbitraires. Sur le plan politique, Johann Schneider-Ammann, responsable du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), fera tout pour éviter cela.

En attendant une très hypothétique clause de sauvegarde qui trouverait grâce aux yeux de l'Union européenne, le conseiller fédéral et ex-capitaine d'industrie a lancé l'initiative dite «Pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée». La démarche remonte à 2011, mais elle prend soudain un caractère urgent, indispensable. But affiché: exploiter le potentiel de main-d'œuvre indigène, comme le souhaite la population suisse. D'autant plus que 250 000 femmes et 95 000 seniors pourraient et voudraient travailler davantage.

Les bonnes intentions

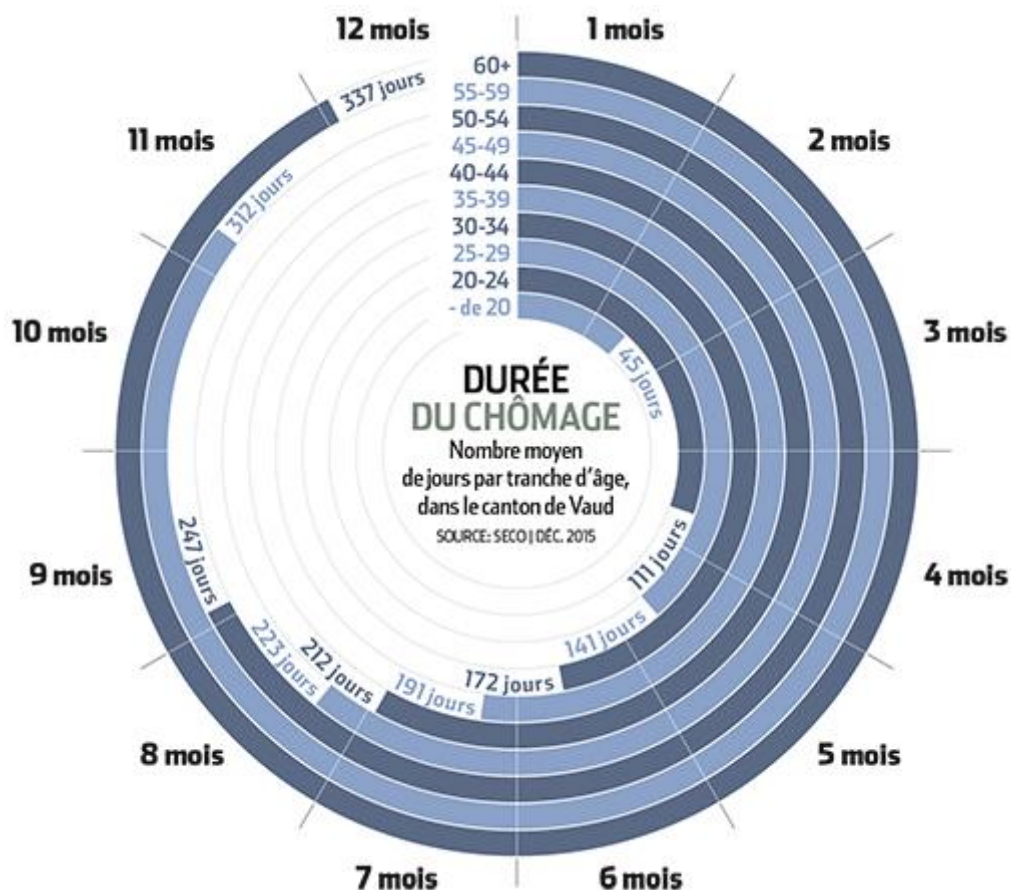
Le hic? Deux ans plus tard, on ne voit toujours pas de résultats concrets. «On a tenu beaucoup de discours de mobilisation, mais leur mise en application tarde», regrette le secrétaire général de la Fédération des entreprises romandes, Blaise Matthey. C'est sûr, les déclarations d'intention n'ont pas manqué. En janvier 2015, les milieux économiques montent au front. Les deux associations faîtières, economiesuisse et l'Union patronale suisse (UPS), affirment qu'elles tiennent à maintenir au travail les actifs de plus de 50 ans.

Elles veulent mettre en avant toutes les bonnes pratiques (voir page 10). Mais la réalité économique rattrape parfois les plus belles intentions. En novembre 2014, Johann Schneider-Ammann a visité une entreprise lucernoise qui avait mis sur pied une stratégie 2020 pour fidéliser ses seniors et les préparer à un départ en douceur vers une retraite flexible, adaptée à chacun. A la suite des problèmes du franc fort, ce projet exemplaire est cependant bloqué en 2015.

En avril de cette année se déroule la première Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés, qu'avait réclamée le syndicaliste et conseiller aux Etats Paul Rechsteiner (PS/SG). Là aussi, beaucoup de belles déclarations. Les employeurs s'engagent à ne plus faire figurer le critère de l'âge dans les offres d'emploi.

Rien de contraignant, en tout cas. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) se refuse à intervenir activement dans la vie des entreprises. «Johann Schneider-Ammann reste idéologiquement libéral. Il pense que le marché du travail doit se réguler de lui-même et que son rôle se limite à être un catalyseur du dialogue», regrette Jacques-André Maire, conseiller national (PS/NE) et président du syndicat Travail.Suisse.

Il est vrai qu'au premier abord les chiffres n'ont rien d'alarmant. Lors de la dernière décennie, de 2004 à 2015, le taux de chômage des actifs de plus de 50 ans est resté étonnamment stable, passant de 3 à 2,9%. Dans le canton de Vaud, il augmente légèrement, de 4 à 4,3%, pour la même période. En fait, c'est la durée du chômage qui inquiète, car elle constitue un facteur de paupérisation. Plus le travailleur est âgé, plus elle s'allonge, comme le montrent les statistiques vaudoises: 45 jours chez les moins de 20 ans, 141 jours chez les 25-29 ans, 191 jours chez les 35-39 ans, 312 jours chez les 55-59 ans et même 337 jours pour les sexagénaires (voir infographie).



NOMBREUX RETRAITÉS ET RENTIERS DÈS 55 ANS

Entre la tranche d'âge des 40-54 ans et celle des 50-64 ans, on note une forte hausse des retraités et des rentiers (départs anticipés, âge légal pour les femmes et AI).
 Genre d'activité par tranche d'âge en Suisse, moyennes annuelles. SOURCE: OFS (2014)



RECOURS À L'AIDE SOCIALE

Le taux a nettement augmenté chez les 56-64 ans en Suisse.
 SOURCE: OFS



Les fâcheuses tendances

Les chiffres du chômage ne représentent toutefois que la partie visible de l'iceberg. Les personnes qui arrivent en fin de droits sortent des statistiques du SECO. Certaines se retrouvent à l'assurance invalidité (AI), beaucoup à l'aide sociale ou alors vivent dans la précarité plutôt que de se résoudre à demander de l'aide. D'autres encore prennent une retraite anticipée, volontairement ou non.

Bref, pour l'économiste de l'Union syndicale suisse (USS) Daniel Lampart, le taux de chômage des seniors grimperait plutôt à 7,9% si la Suisse appliquait les mêmes critères que l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et tenait compte de toutes les personnes qui désireraient travailler, y compris celles à l'assurance invalidité et celles qui sont à la retraite anticipée. Les derniers développements dans l'économie n'ont

d'ailleurs rien de rassurant pour le syndicaliste, qui remarque une tendance depuis peu: en cas de restructurations, «les entreprises recourent davantage aux licenciements et moins aux retraites anticipées, il y a moins d'argent dans les caisses de pension».

C'est bien pourquoi les syndicats plaident pour une plus grande protection contre les licenciements des travailleurs âgés depuis longtemps dans l'entreprise. «De nombreuses branches s'y sont engagées dans les conventions collectives de travail (CCT). Et, quoi qu'en dise Johann Schneider-Ammann, des entreprises, par exemple La Poste ou Novartis, pratiquent déjà des délais de licenciement plus longs pour les seniors.»

Des lendemains qui déchantent

Autre fâcheuse tendance: le recours plus fréquent à l'aide sociale. Selon l'Office fédéral de la statistique, en Suisse, 2,7% des personnes entre 56 et 64 ans en dépendaient en 2014, contre 1,9% en 2005. Dans le canton de Zurich, le plus peuplé du pays, on observe «une augmentation critique des personnes de 56 à 64 ans à l'aide sociale», relève le chef de l'Office cantonal des statistiques, Stefan Langenauer. Près de 3% des Zurichois de cette tranche d'âge dépendent de l'aide sociale, une hausse d'environ 20% par rapport à 2008! Et, attention, pour nombre d'entre eux, ce glissement a commencé par un licenciement à un âge avancé.

Une précarité qui annonce des lendemains qui déchantent au moment de la retraite. Les chômeurs en fin de droits, ceux qui se mettent à leur compte et peinent à joindre les deux bouts, ceux qui dépendent de l'aide sociale ou de l'assurance invalidité n'ont plus de quoi se constituer un 2e pilier solide. Ils viennent alors gonfler le nombre de retraités qui ont besoin de prestations complémentaires, un nombre qui grimpe déjà en raison du vieillissement de la population. Les statistiques de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) sont alarmantes. Depuis l'an 2000, les dépenses en prestations complémentaires ont plus que doublé, passant de 2,3 milliards par année à 4,7 milliards en 2014.

Ils se battent

Il est urgent d'agir. En effet, pour une grande part des quinquagénaires, retrouver un emploi est un véritable parcours du combattant. Outre l'ingénieur cité au début de cet article, L'Hebdo a recontacté les six seniors qui, dans notre édition du 13 novembre 2014, avaient témoigné de leurs difficultés dans le monde du travail. Aujourd'hui, quinze mois plus tard, deux sont toujours rentiers à l'AI, mais les quatre autres gagnent leur vie.

C'est le cas de Janine*, 57 ans, responsable des ressources humaines et de la comptabilité d'une petite PME neuchâteloise, qui fut mise à la porte et remplacée par une collaboratrice payée 3000 francs de moins qu'elle. A l'humiliation du licenciement sont venues s'ajouter les difficultés matérielles et, fin 2014, une embolie pulmonaire. Elle s'en sortira, mais, encore en convalescence, se retrouvera à devoir emprunter de l'argent pour payer son loyer. En effet, la caisse chômage lui verse 30 jours d'indemnités durant sa maladie puis l'envoie à l'aide sociale. Et, comme Janine a retrouvé un emploi qu'elle commencera un mois plus tard, le service social rechigne à ouvrir un dossier. «Je tombais des nues. On m'a dit que j'aurais dû avoir une assurance perte de gain. Seulement voilà, lorsque vous êtes employé, vous êtes

assuré et, une fois au chômage, aucune assurance ne va vous accepter.»

Et ils surprennent

Après ce premier emploi qui ne conviendra pas, Janine fréquentera un cours organisé par l'assurance chômage destiné aux cadres. Et là, révélation: elle n'est pas seule à se retrouver dans cette situation. Certains s'y confrontent à 45 ans déjà, «y compris des gens très qualifiés comme un ingénieur en informatique». Le cours commence par des séances individuelles avec une coach. «Elle m'a aidée à chercher ce que je voulais, je pensais me mettre à mon compte, et elle a procédé à une sorte d'étude de marché. Je sortais de ces séances boostée et motivée.»

Après de longues recherches sur des sites comme Jobup ou Careerplus, elle obtient un rendez-vous. Elle apprendra plus tard qu'elle a été choisie parmi 150 autres postulations! Un vrai bonheur. D'autant plus que «le job dépasse mes espérances, je me forme à de nouveaux programmes de comptabilité, je forme aussi nos clients et transmets mon savoir». Surprise encore: les tares dont on affuble les seniors se révèlent être des atouts. «Le patron voulait quelqu'un qui ait de l'expérience et de la poigne pour son équipe de jeunes collaborateurs.» Au boulot depuis septembre dernier, la vie n'y est pas un long fleuve tranquille. «C'est dur, très astreignant, mais je gagne le même salaire qu'avant et me sens reconnue.»

A Delémont, Henri Montavon est toujours directeur d'Assobois, une petite entreprise active dans la menuiserie artisanale qui n'engage que des gens de plus de 50 ans. «C'est dur: nous avons fait un déficit de 50 000 francs en 2015 et nous travaillons pour survivre», dit le patron. Assobois, qui s'est diversifiée dans sa production, vise cette année un chiffre d'affaires de 380 000 francs. Henri Montavon et ses trois collaborateurs touchent tous le même salaire: 4000 francs brut par mois. Mais le patron ne cache pas que sa vie privée a beaucoup souffert de son engagement «à 250%» dans l'entreprise.

Quant à l'ancien pédiatre devenu consultant indépendant pour l'industrie pharmaceutique, après avoir été remercié par une biotech lémanique, il se dit heureux aujourd'hui. «J'ai eu des moments de doute, car les premiers contrats ont été longs à venir», confie-t-il. Tempi passati. Sa toute petite entreprise – il travaille seul, sans assistante – glisse désormais sur les rails du succès. «Il faut se spécialiser dans une niche et afficher un mental de conquérant pour étoffer son portefeuille de clients: ce sont les deux clés du succès», résume-t-il. Agé de 58 ans, il devrait facilement retrouver son revenu d'antan.

Si des pistes se dessinent lentement pour promouvoir l'embauche mais aussi le maintien des plus de 50 ans au travail, il est l'heure de passer à la vitesse supérieure. Le Conseil fédéral, les instances politiques comme les milieux économiques ne pourront pas convaincre les citoyens de voter pour la libre circulation des personnes s'ils ne prouvent pas, d'ici à un an, qu'ils veulent sérieusement donner du travail à la main-d'œuvre indigène. Attention, 2017, c'est demain.

* Prénom d'emprunt

Hebdo » [Cadrages](#)